

## Lettre de Rui Patrício à Oliver Reverdin (Lisbonne, 31 mars 1970)

**Légende:** Dans cette lettre du 31 mars 1970 adressée au président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe Oliver Reverdin, le ministre portugais des Affaires étrangères Rui Patrício rejette l'invitation faite à son gouvernement de participer à une réunion à laquelle serait invité Mário Soares. Le ministre rappelle la souveraineté de l'État portugais tout en niant le soi-disant non-respect des droits de l'homme au Portugal.

**Source:** Archives historiques du Conseil de l'Europe - Historical archives of the Council of Europe, Strasbourg, F-67075 Strasbourg Cedex. Political relations with member states, 030 CCN. Political relations with Portugal, 848/030 1951. Relations with Portugal (general), DE 0311/848.

**Copyright:** (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_rui\\_patricio\\_a\\_oliver\\_reverdin\\_lisbonne\\_31\\_mars\\_1970-fr-86b24264-c1c3-4d43-906c-55f1172e2342.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_rui_patricio_a_oliver_reverdin_lisbonne_31_mars_1970-fr-86b24264-c1c3-4d43-906c-55f1172e2342.html)

**Date de dernière mise à jour:** 14/09/2012

## Lettre de Rui Patrício à Oliver Reverdin (Lisbonne, 31 mars 1970)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 12 courant.

Je suis sûr que votre Excellence reconnaîtra qu'on ne peut que s'étonner que l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe ait décidé de charger ses organes de s'occuper d'une question relevant uniquement de la compétence intérieure du Gouvernement portugais. D'autre part le Conseil de l'Europe n'a aucune responsabilité en ce qui concerne le Portugal.

Il est vrai que le Portugal a participé, par courtoisie et en réponse à une invitation, à plusieurs réunions de caractère technique qui se sont tenues à Strasbourg, étant entendu que cette participation n'impliquait aucun engagement de la part du Portugal vis-à-vis du Conseil de l'Europe. Quoi qu'il en soit il n'y a pas la moindre comparaison entre ces activités-ci et celle qui est maintenant proposée au Portugal, pour que l'on puisse les invoquer comme précédent. Il ne paraît donc pas raisonnable d'espérer que le Portugal participe à une initiative du Conseil de l'Europe fondée, au départ, sur un préjugé politique qui suppose que les droits de l'homme ne sont pas respectés dans notre pays.

Je ne vous cacherais point que le Gouvernement portugais ne peut accepter que l'on discute dans une organisation politique internationale dont le Portugal ne fait pas partie de questions relevant de sa compétence intérieure. Par ailleurs le Gouvernement portugais trouve offensante l'invitation à participer à une réunion à laquelle a été invité, comme on le dit, un citoyen ne jouissant d'aucune représentativité au Portugal et dont la seule activité consiste à courir le monde pour dénigrer sa propre patrie.

Rui Patrício